

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche
Maritime et des Ressources Hydrauliques



Ministère de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique

Institution de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur Agricoles

Université de Carthage

Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne

COMMUNIQUE

PRE-INSCRIPTION EN MASTERE M2 DE RECHERCHE « GESTION DES RESSOURCES NATURELLES » Année universitaire 2020-2021

Le Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne (ESA Mograne) annonce que l'école est habilitée à délivrer le Diplôme de Mastère de recherche M2 « Gestion des Ressources Naturelles ».

Objectifs de la formation

La formation en Master 2 prévue se propose d'atteindre les objectifs suivants :

- Créer un profil de futur chercheur à formation intégrée, capable de concevoir les liens existant entre les trois composantes essentielles du milieu (eau, sol, végétation) et d'évaluer l'importance de leur complémentarité dans le noble objectif de leur conservation et de leur meilleure gestion.
- Rendre les étudiants affiliés à ce cycle de formation capables d'analyser et de modéliser les divers aspects du milieu naturel afin de prévenir les risques et de choisir les meilleurs moyens de gestion des ressources.
- Faire acquérir à l'étudiant une formation pluridisciplinaire lui facilitant la résolution des problèmes environnementaux, suivant une approche holistique qui intègre les composantes eau, sol et couvert végétal d'une part et les opposent rationnellement aux contraintes et pressions de développement socio-économique d'autre part, de manière méthodique, dans une perspective de développement durable.

Conditions d'accès

Pour accomplir cette formation, les candidats potentiels doivent avoir des connaissances en sciences fondamentales (mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, informatique) et de préférence maîtriser les domaines de la science de la terre, l'hydrologie, l'écologie et les bases des sciences de l'économie rurale et de la gestion. L'accès à cette formation sera possible pour :

- Les ingénieurs diplômés en sciences agronomiques, du génie rural, de l'eau, des forêts, du sol, de la terre, de l'économie rurale et de l'environnement;
- Les étudiants du cycle LMD ayant obtenu leur licence fondamentale et achevé la formation M1 dans les domaines cités ci-dessus.

Les candidats potentiels doivent remplir les conditions suivantes :

- Moyenne du diplôme (sans PFE) supérieure ou égale à 11/20.
- Avoir validé son PFE avec une note supérieure ou égale à 14/20*.

Le nombre de places est limité à **15 étudiants** sélectionnés sur dossier.

La fiche de pré-inscription et la liste des pièces constitutives du dossier sont à télécharger sur le site de l'école « www.esamograne.agrinet.tn »

Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre de l'école ou envoyés par voie postale et ce au plus tard le **lundi 24 août 2020** à l'adresse suivante : **Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne, 1121, Mograne, Zaghuan.**

* Pour les candidats n'ayant pas encore validé leur PFE, ils seront autorisés à déposer leurs dossiers et le compléter par une attestation de validation au plus tard le 21 septembre 2020.

Toute demande parvenue après ce délai ne sera pas prise en considération, le cachet du bureau d'ordre ou de la poste faisant foi.

Le Directeur de l'ESA de Mograne

Signé 
Ben Alaya Abdallah
Le Directeur
